RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03244
Numéro SIREN : 813 445 764
Nom ou dénomination : ABC SIGN

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2022 sous le numéro de dépôt 10708

ABC SIGN

N°2065 - 2022

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

10708

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
20 JUIN 2022
PONTOISE

Si PME innovantes : ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) : ☐

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SAS ABC SIGN
Adresse du principal établissement	423 RTE DE CONFLANS 95220 HERBLAY SUR SEINE
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B - ACTIVITÉ

Si vous avez changé d'activité ☐ — Activités exercées :

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %	1 263	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					

2 - Plus-values

PV à long terme imposables au taux de 15%

PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer	dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt duformulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) : ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable				
CGA	☐	Viseur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA		ECF	☐

Nom et adresse :		
- du Comptable :	Indép.	SARL AUDIT MANAGEMENT CONSEIL AV LAURENT CELY 92600 ASNIERES SUR SEINE
- du Conseil :		
- du CGA ou du viseur conventionné :		
- du prestataire :		

certifié conforme à l'original

ABC SIGN * COMMUNICATION VISUELLE *
95 220 Herblay
423 rte de Conflans
info@abc-sign.fr
01 34 50 65 01

ABC SIGN

N°2065 BIS - 2022

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 31/12/2021

Néant [x]

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	**TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)**	

I - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :				
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ❺ et ❻	
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)			
Adresses des autres établissements			

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	**à 0 %**	**à 15 %**	**à 19 %**
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

ABC SIGN

N°2033 A - 2022

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

ACTIF		Brut ①		Amort. Provisions ②	Net 31/12/2021 ③	Net 31/12/2020 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
Immobilisations incorporelles : - Autres	014	540	016	540		
Immobilisations corporelles	028	221 171	030	116 526	104 645	136 046
Immobilisations financières (1)	040	7 800	042		7 800	7 800
(5) TOTAL I	044	**229 511**	048	**117 066**	**112 445**	143 846
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	108 474	052		108 474	161 410
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064	3 435	066		3 435	
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	83 759	070		83 759	98 776
Autres créances (3)	072	5 986	074		5 986	18 759
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	125 758	086		125 758	153 238
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	**327 412**	098		**327 412**	432 183
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	**556 922**	112	**117 066**	**439 856**	**576 029**

PASSIF				31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel			120	4 000	4 000
Écarts de réévaluation			124		
Réserve légale			126	1 680	1 680
Réserves règlementées			130		
Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	132		
Report à nouveau			134	75 491	32 271
Résultat de l'exercice			136	2 070	43 220
Provisions règlementées			140	58 403	65 701
		TOTAL I	142	**141 645**	146 872
Provisions pour risques et charges		**TOTAL II**	154		
Emprunts et dettes assimilées (4)			156	110 000	110 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)			164	84 223	175 112
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			166	15 692	50 954
Autres dettes (4)	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169 55 150	172	88 296	93 090
Produits constatés d'avance			174		
		TOTAL III	176	**298 211**	429 157
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	**439 856**	**576 029**

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2021 — Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE					31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	(dont export et livraisons intracommunautaires)	209		210		
Production vendue biens		215		214	338 337	324 462
Production vendue services		217		218		
Production stockée				222	-68 478	-2 000
Production immobilisée				224		35 766
Subventions d'exploitation reçues				226	51 565	21 500
Autres produits				230	436	941
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	**321 860**	380 669
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises)				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	110 723	138 524
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	-15 542	-18 410
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier 56 724 immobilier)			242	152 808	97 447
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243		244	2 204	1 110
Rémunérations du personnel				250	60 183	55 354
Charges sociales				252	9 124	14 473
Dotations aux amortissements				254	47 769	36 644
Dotations aux provisions				256		
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	314	12 620
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					
			Total des charges d'exploitation (II)	264	**367 582**	337 762
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-45 722	42 907
Produits financiers			**III**	280		
Produits exceptionnels			**IV**	290	47 982	11 149
Charges financières			**V**	294		292
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)	**VI**		300		6 293
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)					
Impôts sur les bénéfices			**VII**	306	189	4 251
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	**2 070**	43 220
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)			312	**2 070**	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	3 116	
Provisions non déductibles				322		
Impôts et taxes non déductibles				324	189	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997

Déductions

Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127					
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989				342	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)	991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992					
ZF ANG 44 quaterdecies	345	Inv. outre mer	344							
Divers, dont :	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction except. (art 39 decies B)	645	4 113				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		Déduction except. (art 39 decies D)	648				350	4 113
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641		Déduction except. (art 39 decies F)	990					
	Déduction except. (art 39 decies G)	649								

Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs	Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352	1 263	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)		356			
Déficits antérieurs reportables	(dont imputés sur le résultat)			360	
Résultat fiscal après imputation des déficits	Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370	1 263	372	

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2021 Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABC SIGN

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	- Fonds commercial	400		402		404		406		
	- Autres	410	540	412		414		416	540	
Immobilisations corporelles	- Terrains	420		422		424		426		
	- Constructions	430	10 212	432		434		436	10 212	
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	440	122 502	442	17 006	444		446	139 508	
	- Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	- Matériel de transport	460	36 580	462		464	697	466	35 883	
	- Autres immobilisations corporelles	470	35 567	472		474		476	35 567	
Immobilisations financières		480	7 800	482		484		486	7 800	
TOTAL		**490**	**213 201**	**492**	**17 006**	**494**	**697**	**496**	**229 511**	

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	540	502		504		506	540
Immobilisations corporelles	- Terrains	510		512		514		516	
	- Constructions	520	6 017	522	2 872	524		526	8 889
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	530	37 036	532	31 586	534		536	68 622
	- Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	- Matériel de transport	550	7 091	552	6 777	554	58	556	13 810
	- Autres immobilisations corporelles	560	18 671	562	17 218	564	10 683	566	25 205
TOTAL		**570**	**69 355**	**572**	**58 452**	**574**	**10 741**	**576**	**117 066**

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
	1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
				TOTAL	**596**	**585**	**597**	**599**

ABC SIGN

N°2033 D - 2022

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2021

Néant [x]

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise :	ABC SIGN

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	

Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B	780	

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984		- Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter	870	

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant				380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

ABC SIGN

N°2033 E - 2022

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	4
dont apprentis	657	1
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	338 337
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	**338 337**
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	436
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	51 565
Variation positive des stocks	111	15 542
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	**67 543**
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	110 723
Variation négative des stocks	145	68 478
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	49 206
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	45 354
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	314
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	**274 075**
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée — **TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)**	137	**131 805**
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	131 805

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE,
veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	☐ ☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence du	au	
Date de cessation	186	

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2021 Néant [x]

N° SIREN		813445764
Dénomination de l'entreprise		ABC SIGN
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	423 RTE DE CONFLANS
	- Code postal	95220
	- Ville	HERBLAY SUR SEINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou d'actions
Adresse :	N° et voie			Pays
	Code postal		Commune	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)		Nom patronymique / Prénom			
Nom marital			% de détention		Nb de parts ou d'actions
Naissance :	Date		N° Département		Pays
	Commune				
Adresse :	N° et voie				Pays
	Code postal		Commune		

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2021

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT				
Forme juridique / Dénomination		SAS	ABC SIGN	
Complément de dénomination				
N° SIREN		813445764		
N° de Téléphone				
Adresse	- N°, Type et nom de voie	423 RTE DE CONFLANS		
	- Complément de distribution			
	- Lieu-dit, hameau			
	- Code postal / Ville	95220	HERBLAY SUR SEINE	
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF	2740Z

B - IDENTIFICATION DU CONSEIL	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	

C - RÉGIME FISCAL	
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RS régime réel simplifié
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D - PÉRIODES	
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2021
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2021
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2020
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E - MONNAIE	
Code monnaie	EUR

ABC SIGN

Au capital de 4000 €uros
Siège social : 423 Route de conflans
95220 HERBLAY

APE : 2740zB SIRET 813 445 764 00018

-=-=-=-=-=-=-

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU TRENTE ET UN MAI DEUX MILLE VINGT DEUX

-=-=-=-=-=-=-

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par le dit article.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Le chiffre d'affaires s'élève à 338 337 €uros, contre 324 462 €uros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se montent à 367 582€uros, contre 337 762€uros.

Le résultat d'exploitation est négatif de 45 722 €uros, contre un résultat positif de 42 907 €uros l'exercice précédent.

RESULTATS-AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice net de 2070 €uros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- 2 070 € au report à nouveau.

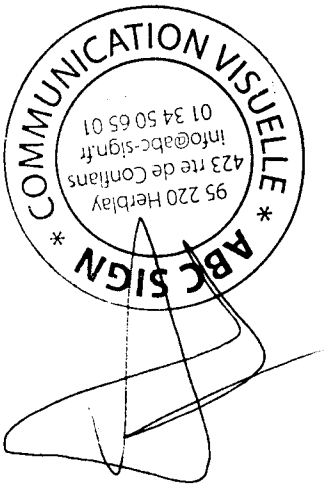
Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

LE PRESIDENT



ABC SIGN

Au capital de 4000 €uros
Siège social : 423 Route de conflans
95220 HERBLAY

APE : 2740zB SIRET 813 445 764 00018

-=-=-=-=-=-=-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 mai 2022
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

-=-=-=-=-=-=-

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2021 s'élevant à 2070 €uros au report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

LE PRESIDENT

